

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article635>

PERSONNAGE CELEBRE

COLLIN DE SUSSY (Jean-Baptiste).

- Revue N° 8 -

Date de mise en ligne : jeudi 20 avril 2000

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Nous devons à la sagacité de notre Président, Gérard MOURLET, la sortie de l'oubli d'un illustre ménéhildien dont nous n'avions jamais entendu parler. Aucun texte récent ne semble le mentionner.

Jean-Baptiste COLLIN de SUSSY, né à Sainte-Ménéhould, le 1^{er} janvier 1750, fils de Pierre COLLIN de SUSSY, capitaine général des Fermes du Roi et de Ursule PETITNous avons retrouvé, aux archives départementales, son certificat de baptême qui stipule :

[1] ; marié à Louise MILLOT ; de leur union naquirent quatre enfants : 1 - Jean-Baptiste, Comte de SUSSY, né le 24 mars 1776, décédé le 17 avril 1833, pair de France ; 2 - Louis COLLIN de SUSSY, inspecteur général des douanes ; 3 - Elisabeth Baptistine COLLIN de SUSSY, épouse de Joseph Etienne Jean Liberté FOUCHE, Duc d'OTRANTE et 4 - Anne Sophie Emilie, épouse du Baron DELAGE.

Mort à Paris, 1, rue de la Grange Batelière, le 7 juillet 1826.

Préfet du département de la Drôme, le 11 ventôse an VIII (2 mars 1800), il passe dans le département de la Seine-et-Marne, le 11 frimaire an IX (2 décembre 1800). Ses qualités d'administrateur le font remarquer de Napoléon qui lui confie plusieurs missions, notamment à Mayence où, en 1804, il liquide les dettes des quatre départements rhénans. A son retour, COLLIN de SUSSY présente un projet de réforme des douanes qui est adopté en 1805. Napoléon en fait le directeur général de cette administration et un conseiller d'Etat à vie, en 1807. En 1812, pour soulager le ministère de l'Intérieur, est créé un ministère du Commerce et des Manufactures, que Napoléon confie à COLLIN. Ce ministère est supprimé en 1814. Au retour de l'île d'Elbe, le 24 mars 1815, Napoléon établit COLLIN de SUSSY premier Président de la Cour des Comptes, en remplacement de BARBE-MARBOIS. Malgré l'indépendance dont il fait preuve pendant les Cent-jours, indépendance qu'atteste son discours du 27 mars 1815, COLLIN de SUSSY est révoqué par Louis XVIII, mais DECAZES en fait un pair de France en 1819.

Extrait de UMBERTO TODISCO : le personnel de la Cour des Comptes - 1807-1830 - ES. 1969 Paris Genève DROZ. Archives du Musée Municipal de Sainte-Ménéhould.

[1] « Son parain fut Jean-Baptiste BELLOT, receveur des traites foraines à Vienne-la-Ville, son oncle, et sa mareine Marie PIAT, ayeule paternelle » (orthographe originale conservée). Le père est nommé Pierre COLLIN, cavalier, et il n'est pas fait état du titre que l'auteur lui attribue à tort. C'est Jean-Baptiste qui, comme le précise l'article, est devenu Comte d'Empire.